SAINTE AGATHE DES MONTS

Ici bat le cœur des Laurentides

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

RAPPORT DE LA CONSULTATION ÉCRITE

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-U53-83
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2009-U53 AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DES USAGES ET DES NORMES DE LA ZONE HB 223 À L'ÉGARD DE LA CATÉGORIE D'USAGE COMMUNAUTAIRE D'ENVERGURE ET DES NORMES CORRESPONDANTES

Compte rendu de la consultation écrite portant sur le premier projet de règlement numéro 2020-U53-83 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-U53 afin de modifier la grille des usages et des normes de la zone Hb 223 à l'égard de la catégorie d'usage communautaire d'envergure et des normes correspondantes, tenue du 9 au 16 septembre 2020.

1. Un avis public de la tenue de cette consultation écrite a été donné le 9 septembre 2020, en conformité avec l'arrêté ministériel numéro 2020-049 du 4 juillet 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux, en remplacement de l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, par affichage au bureau de la municipalité (dans le hall de l'hôtel de ville), par insertion dans le journal L'Information du Nord diffusé sur le territoire de la Ville et sur le site Internet de la Ville

2. Cet avis public a mentionné l'objet du projet de règlement, soit :

   - Ajouter la catégorie d'usage « communautaire d'envergure » et normes correspondantes à la « Grille des usages et des normes » de la zone Hb 223.

3. Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter :

   - Pour la zone concernée « Hb 223 », les zones contiguës sont les suivantes : Ht 209, Hb 211, Hc 213, Cv 222, P 224, Cv 226, P 277.

4. Aucune question ou commentaire n'a été reçu pendant la période de consultation écrite du 9 au 16 septembre 2020.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 17 septembre 2020.

Me Stéphanie Allard, greffière

50, RUE SAINT-JOSEPH, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS QC J8C 1M9
T. 819 326-4595 F. 819 326-5784
INFO@VSADM.CA